

Concertation garantie par



# PROJET PARKES

## D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

CONCERTATION PRÉALABLE

11 septembre – 7 novembre 2023

Synthèse

du Dossier de concertation

[concertation-projet-parkes.fr](http://concertation-projet-parkes.fr)



## QUELQUES MOTS POUR COMPRENDRE

**PET** : Le polytéréphtalate d'éthylène, ou polyéthylène téréphtalate (PET), est un plastique fabriqué à partir de molécules composées exclusivement d'éléments hydrogène, carbone et oxygène. Appartenant à la catégorie des thermoplastiques, il s'agit du plastique le plus utilisé pour l'embouteillage et les emballages alimentaires. Il est également utilisé comme fibre textile (polaires, microfibres). Une fois recyclé, on parle alors de PET recyclé ou de **rPET**.

**Polymérisation** : Processus industriel qui permet d'obtenir des polymères à partir de petites molécules, appelées monomères, afin de fabriquer du plastique.

**Recyclage** : Ensemble des techniques ayant pour objectif de récupérer des déchets et de les réintroduire dans le cycle de production dont ils sont issus.

**Recyclage par dépolymérisation** : Cette technique de recyclage vise à diviser le polymère plastique en ses monomères de base, grâce à l'ajout d'un solvant, afin de procéder à la purification des monomères. Elle permet d'obtenir un plastique PET recyclé aux propriétés équivalentes à la matière vierge.

## LES PORTEURS DU PROJET

Le projet PARKES est développé par trois entreprises spécialisées dans la gestion et la valorisation des déchets :



**SUEZ RV France**, filiale française du groupe SUEZ en matière de recyclage et de valorisation des déchets, coordonne le groupement.

Elle est spécialisée dans les activités suivantes :

- La collecte, le tri, le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets industriels et ménagers ;
- La propreté urbaine et immobilière ;
- La commercialisation de matières recyclées.

Présente sur tout le territoire national, SUEZ RV France compte 20 000 salariés en France pour un chiffre d'affaires de 3 700 millions d'euros en 2022. Elle gère la collecte de près de 18 millions d'habitants et traite chaque année plus de 6 millions de tonnes de déchets ménagers et industriels.



**Loop Industries** est une société canadienne technologique qui a pour mission d'accélérer la transition vers du PET et des fibres de polyester durables, tout en permettant une réduction de la dépendance envers les combustibles fossiles.

La société a créé un processus innovant de recyclage du Polyéthylène Téréphtalate (PET) par dépolymérisation à basse température et sans ajout de pression, permettant de transformer des déchets de PET difficilement recyclables et sans valeur, en une résine de PET LoopMC 100% recyclée de qualité vierge, qui est fournie à des marques mondiales œuvrant dans les marchés cosmétiques, alimentaires, des jouets, de la mode et d'équipements sportifs, etc.



**SK Geo Centric (SKGC)**, le 3<sup>e</sup> partenaire d'origine coréenne, est une filiale du groupe sud-coréen SK. Spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de matériaux chimiques. SKGC met l'accent sur la recherche et le développement pour rester à la pointe de l'innovation dans le domaine des matériaux durables. En 2021, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8,3 milliards de dollars.

## LE PROJET PARKES

Le groupement constitué par les sociétés SUEZ RV France, Loop Industries et SK Geo Centric porte un projet comprenant **une unité de préparation de matières plastiques et une unité de recyclage par dépolymérisation du PET** sur les communes de Saint-Avold et L'Hôpital (Moselle).

Intitulé « PARKES » en référence à l'inventeur du premier plastique synthétique, Alexander Parkes, – qui a présenté sa « Parkésine » à l'Exposition internationale de Londres en 1862 –, ce projet permettrait la création d'une unité dédiée au recyclage des plastiques, afin d'apporter une solution industrielle vertueuse en soutien des ambitions de la Région Grand Est en matière d'économie circulaire.

En permettant le recyclage de plastiques aujourd'hui non valorisés, le projet contribuerait plus largement à la réduction de nos déchets plastiques et s'inscrirait ainsi dans les objectifs nationaux et régionaux en matière de gestion des déchets.

## LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

**145 000** tonnes/an  
de matières plastiques entrantes

**70 000** tonnes/an  
de plastique PET produites par recyclage  
par dépolymérisation

**360 000** tonnes de CO<sub>2</sub>/an  
économisées par rapport à la production  
d'une résine PET vierge pétrosourcée  
et l'incinération des déchets utilisés  
comme gisements

Investissement prévisionnel de  
**440** millions d'euros

Emprise foncière d'environ  
**20** hectares

Création de plus de  
**200** emplois directs  
et **1 000** à **1 200**  
emplois induits

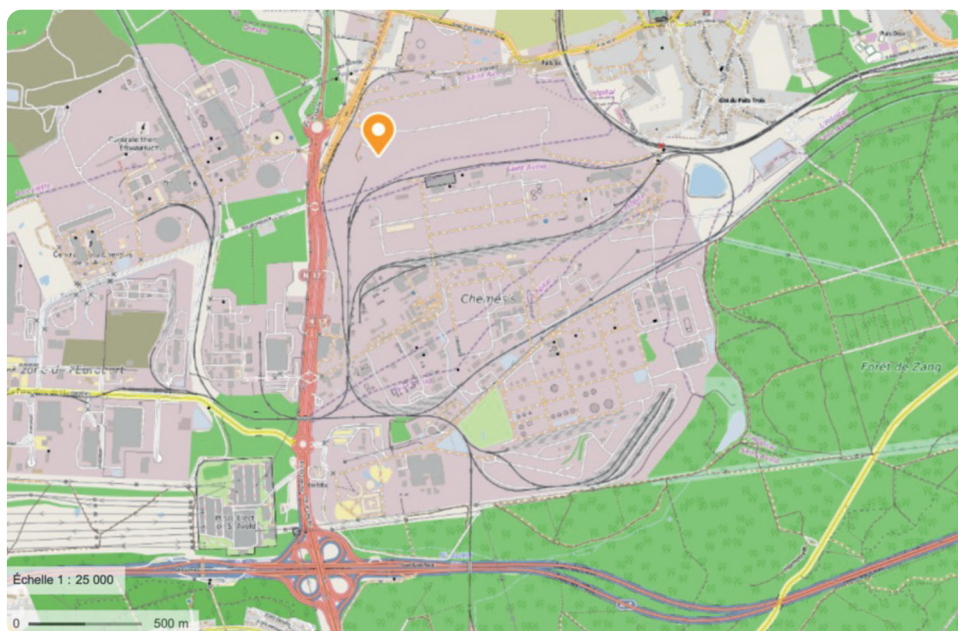
## LA LOCALISATION DU PROJET

Le projet prévoit de s'implanter sur la friche industrielle de l'ancienne Cokerie de Carling, sur un terrain appartenant aujourd'hui à l'Établissement Public Foncier de l'État dans le Grand Est (EPFGE) au sein de la **plateforme Chemesis** de Saint-Avold (Moselle).

Le site bénéficie d'une **position géographique privilégiée, au cœur de l'Europe**. Il offrirait ainsi une solution de traitement de proximité pour les gisements des Régions Grand Est et Hauts-de-France, d'Allemagne, et dans une moindre mesure du Nord de l'Europe (Belgique et Royaume-Uni notamment).

L'intégration du projet au sein de la plateforme industrielle Chemesis constituerait une complémentarité d'activités et favoriserait les synergies avec les activités existantes, au bénéfice des producteurs et transporteurs sur le plan logistique.

Le choix de cette emprise foncière anthropisée d'une vingtaine d'hectares s'inscrit par ailleurs dans une démarche de **réhabilitation des friches** et de **lutte contre l'artificialisation des sols**.



Zone d'implantation du projet au sein de la plateforme Chemesis

Vue aérienne du site d'implantation (au premier plan à gauche), au sein de la plateforme Chemesis



# LE FONCTIONNEMENT DES FUTURES INSTALLATIONS

L'installation accueillera deux usines distinctes :

> **Une usine de préparation de matières plastiques**, qui permettra la préparation annuelle de 145 000 tonnes de matières plastiques issues de différentes sources de déchets pour plusieurs process de recyclage moléculaire et mécanique ;

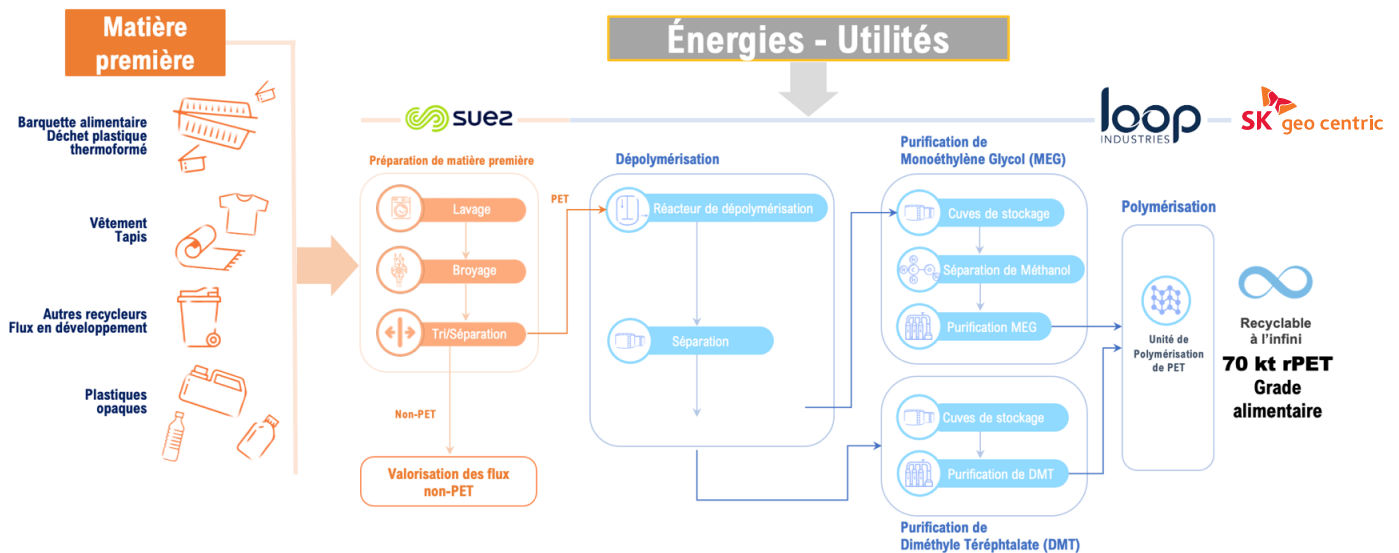
- Les déchets plastiques entrants feront l'objet d'opérations de déconditionnement, de tri/séparation/criblage, broyage, lavage et séchage. Les technologies qui seront utilisées pour cette phase sont similaires à celles développées dans le cadre du recyclage mécanique du plastique.

> **Une usine de recyclage par dépolymérisation de PET**, qui permettra la production par dépolymérisation de 70 000 tonnes de PET par an de qualité vierge.

- Le process de recyclage commencera par une étape de dépolymérisation du PET à basse température, suivant le procédé développé par Loop Industries, avant la purification des monomères et leur repolymérisation en plastique PET. Cette étape permettra d'obtenir un PET recyclé aux propriétés équivalentes à la matière vierge.

Il est prévu que l'usine fonctionne sur un régime permanent en 5x8, 24h/24h, 350 jours par an.

Une période de maintenance préventive de 2 semaines sera planifiée annuellement.



Process de fonctionnement du projet PARKES, de la phase de préparation à la phase de recyclage du PET par dépolymérisation.

# LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Les unités de préparation et de recyclage par dépolymérisation composant le projet PARKES, en tant qu'**Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**, entrent dans le cadre du régime d'autorisation environnementale.

Les **Dossiers de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)** qui seront déposés par les maîtres d'ouvrage pour les deux usines devront permettre de démontrer l'acceptabilité du projet au regard de ses impacts et enjeux sur l'environnement. Conformément au Code de l'environnement (article R. 181-13), ils devront notamment comprendre une présentation des moyens de suivi et de surveillance, une étude d'impact ainsi qu'une étude de dangers.

Ces études seront consultables dans leur intégralité lors de la phase d'enquête publique, prévue au second semestre 2024.

## Le suivi environnemental :

Le projet ferait l'objet d'un **suivi rigoureux de l'installation et de ses émissions**, afin de prévenir tout impact sur l'environnement et la santé. Ce suivi démarrerait au début de l'exploitation industrielle de chaque unité.

Le groupement s'engage à mettre en œuvre les meilleures techniques disponibles pour réduire au maximum les impacts des deux unités.

## La gestion des risques :

En raison de la nature et de la quantité de produits qui seraient utilisés dans le process, au premier rang desquels le méthanol, **l'unité de recyclage par dépolymérisation relèverait a minima du régime SEVESO seuil bas**. La liste des rubriques et les régimes associés seront définis avec les bureaux d'études spécialisés et validés par les services de l'État pendant les études qui conduiront au dépôt du DDAE.

# LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel du projet s'établit de la manière suivante :



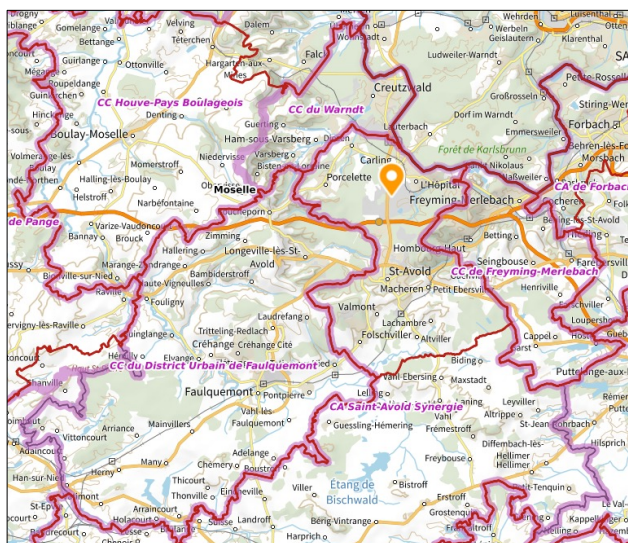
# LA CONCERTATION PRÉALABLE

Au regard du montant d'investissement, le groupement porteur du projet PARKES a souhaité saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) au titre de l'article L. 121-8-II du Code de l'environnement.

Après étude de cette saisine, la CNDP a décidé d'organiser une concertation préalable, dont elle définit les modalités, et a désigné **Mme Valérie TROMMETTER** et **M. Luc MARTIN** garants de cette concertation.

**La concertation préalable autour du projet PARKES se déroule du 11 septembre au 7 novembre 2023.**

Le périmètre de la concertation est composé du **territoire du Warndt-Naborien**, qui comprend **90 communes** et environ **126 000 habitants** :



Périmètre de la concertation préalable (territoire du Warndt-Naborien)

La population allemande est également associée à la concertation via les moyens d'information et de participation présentés ci-après.

## COMMENT PARTICIPER ?



En ligne sur le **site internet** : [www.concertation-projet-parkes.fr](http://www.concertation-projet-parkes.fr)



Dans les **registres papier** mis à disposition dans les mairies de Saint-Avold, Carling, L'Hôpital, et en Allemagne dans les mairies de Großrosseln et Völklingen ;



Par le biais de la **carte T** jointe au flyer d'information distribué aux riverains les plus proches ;



Lors des **temps d'échanges** listés page suivante ;

## COMMENT POSER DES QUESTIONS SUR LA CONCERTATION ?



En écrivant aux garants désignés par la CNDP :

- Madame Valérie TROMMETTER : [valerie.trommetter@garant-cndp.fr](mailto:valerie.trommetter@garant-cndp.fr)
- Monsieur Luc MARTIN : [luc.martin@garant-cndp.fr](mailto:luc.martin@garant-cndp.fr)

Commission Nationale du Débat Public  
244, Boulevard Saint-Germain 75007 Paris



# CALENDRIER DES TEMPS D'ÉCHANGE



Pour des raisons logistiques, une **inscription préalable** sur le site de la concertation [www.concertation-projet-parkes.fr](http://www.concertation-projet-parkes.fr) est recommandée pour chaque temps d'échange, à l'exception des débats-mobiles.

**Contact :**  
Mathieu DAVID  
info@2concert.fr

